

Dominic Boisvert exerce au sein du groupe Litige du cabinet. Sa pratique est principalement axée sur le droit des assurances et la responsabilité civile. Depuis son admission au Barreau du Québec, il a acquis une expertise dans plusieurs domaines spécialisés comme la couverture d'assurance et la distribution de produits et services financiers.

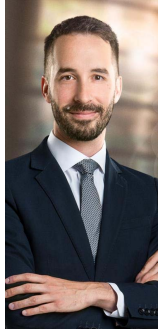
Il conseille sur une base régulière et représente, devant les tribunaux supérieurs, des sociétés canadiennes et étrangères, dont des entrepreneurs, des manufacturiers, des assureurs ainsi que des transporteurs. Habitué à gérer des dossiers complexes, il privilégie une approche efficace et professionnelle pour desservir les intérêts des clients et trouver des solutions pratiques à leurs problèmes.

Dominic publie fréquemment sur des sujets d'actualité juridiques, dont notamment l'évolution des obligations des assureurs en matière de couverture, et donne à l'occasion des formations accréditées sur divers sujets d'intérêt.

Outre un séjour dans un cabinet international, Dominic a également travaillé à titre d'avocat-conseil pour une importante association d'établissements de santé, où il a été appelé à travailler avec plusieurs programmes d'assurance et à gérer les réclamations et les dossiers litigieux en matière de responsabilité professionnelle.

Distinctions

- *The Canadian Legal Expert* dans le domaine du Litige - assurances commerciales, depuis 2024
- *The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du Droit des assurances, depuis 2024
- *Once to Watch, The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du Droit des assurances, 2022



2025 LEXPERT RANKED LAWYER

Formation

- LL.B., Université de Montréal, 2011
- Certificat d'introduction au droit chinois, China University of Political Science and Law (Beijing), 2010

Conseils et associations

- Association du Jeune Barreau de Montréal
- Membre du Comité exécutif de la section de droit Assurance et Litige civil de l'Association du Barreau Canadien, Division du Québec

Industries

- Assurances